

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



154 907

Déclaration de Maladie : N° P19- 0001656

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8679 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : ABBADI OUMKELTOUN Date de naissance : 17/01/69
 Adresse : 398 Casagreen ben Boukhaira
 Tél. : 066126611 Total des frais engagés : 1191,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/11/22
 Nom et prénom du malade : ABBADI OUMKELTOUN Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Cycle Peint (D236)
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le :
 Signature de l'adhérent(e) : 08/02/2023

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/11/22	K20	1	600,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	30/11/22	841,50 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	30/10/23					# 30500,00 #

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

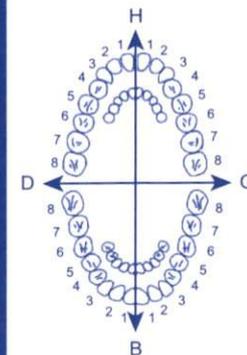
Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

	Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CENTRE D'OPHTALMOLOGIE ET DE CHIRURGIE OCULAIRE AMBULATOIRE

الدكتور فؤاد النصري

Docteur Fouad NCIRI
OPHTHALMOLOGISTE

Diplômé de l'Université de BORDEAUX
Maître Assistant des Hôpitaux
de BORDEAUX

Maladies et Chirurgie de la Rétine
Chirurgie de la Cataracte par Phaco
Correction de la Myopie par le Lazik
ANGIO-LASER - ARGON et YAG
Traitement du Glaucome

Sur Rendez-vous



خريج جامعة بوردو
أستاذ سابقا بمستشفيات بوردو

أمراض وجراحة الشبكية
جراحة جلاله بالليزر
علاج قصر البصر باللازك
أشعة الليزر - راديو الشبكية
علاج الضغط البصري
بالميعاد

Casablanca, le 30/11/2012 في الدار البيضاء

M. ABBADI ou M. Keltoum

FACTURE POUR

Tonometrie
automatique

— 1236 —
+ Goussage

Une Prise de Tention de l'Œil Droit et Gauche

K20 = 600.00 DH

FACTURE ARRETEE A SIX CENT DH

Signé : Dr. NCIRI

PHTHALMOLOGIE
Docteur Fouad NCIRI
283, Bd Zerkouni, 1er étage Casablanca

Docteur Fouad NCIRI
OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des maladies et chirurgie des Yeux
Lauréat de la Faculté des Médecine Bordeaux II
Ancien Interne des Hôpitaux de France



الدكتور فؤاد النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
جريج كلية الطب بوردو فرنسا
داخلي سابقا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des Glaucomes
Chirurgie Vitréo - Rétinienne
Chirurgie cataracte par Phako-émulsification

Sur Rendez-vous

Casablanca, le: 30/11/2009 : الدار البيضاء في:

AXE CREATION
OPTICIENNES OPTOMETRISTES
Rue Ain Aba (Ex Rannequin)
angle 3 et 4 Rue Abou Elhassem Sullmassi
(Ex Avenue du Phare) - Casablanca
Tél: 0522 49 17 37 - Fax: 0522 49 17 38
بالميعاد

bi ABBAji (ou) ouakeloum

(ette. programme -
- (Vene suoutine)

Dieno 13
NIKON

2d) (90 - 0,25) + 0,75
06 + 0,75

organe
antérieur
ultra

add + 2,25

145,00

Aquidane

71,30 x 2

Tanaka 1 x 2

S.V.S

Banalque

S.V.S

174,90 x 3

Monofus

S.V.S

841,50 011

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178.90 DH



Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178.90 DH



Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178.90 DH



Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

0.24% hyaluronic acid
(as sodium hyaluronate)

ZENITH Pharma
PPC : 145,00 DH

71,30

CENTRE D'OPHTALMOLOGIE ET DE CHIRURGIE OCULAIRE AMBULATOIRE

الدكتور فؤاد النعبري

Docteur Fouad NCIRI
OPHTALMOLOGISTE

Diplômé de l'Université de BORDEAUX
Maître Assistant des Hôpitaux
de BORDEAUX

Maladies et Chirurgie de la Rétine
Chirurgie de la Cataracte par Phaco
Correction de la Myopie par le Lazik
ANGIO-LASER - ARGON et YAG
Traitement du Glaucome

Sur Rendez-vous



خريج جامعة بوردو
استاذ سابقا بمستشفيات بوردو

أمراض وجراحة الشبكية
جراحة جلاله بالليزر
علاج قصر البصر باللازك
أشعة الليزر - راديو الشبكية
علاج الضغط البصري

بالميعاد

Casablanca, le 30/11/2012 في الدار البيضاء

Abassi Oumkeltoun
- 236 -

Nom & Prénom :

Compte Rendu de

Cycle Tentionnel sur Une Journée

+ Gonio

Résultat

To Maximale

23 mlfy

To Minimale

18 mlfy

To Moyenne

5 mlfy

Conclusion

Cycle tenu dans les
limites de la normale sous traitement
- TO moyenne à surveiller
- AEC ouvert
- excavation en
- évolution

Signé : Dr. NCIRI



Date facture : 10 janvier 2023

FACTURE N°: 346

Information client

ABBADI OUM KELTOUM

Axe Création

Désignations	Qté	Prix	Remis	Montant ttc
MONTURE OPTIQUE	1,00	2 500,00		2 500,00
VERRE PROGRESSIF ORGANIQUE BLANC ANTIRAYURE ANTIREFLET MULTICOUCHE OD : + 0,75 (-0,25 à 90°) Add: +2,25	1,00	4 000,00		4 000,00
VERRE PROGRESSIF ORGANIQUE BLANC ANTIRAYURE ANTIREFLET MULTICOUCHE OG : Plan Add: +2,25	1,00	4 000,00		4 000,00

AXE CREATION
OPTICIENNES OPTOMETRISTES
Rue Aïn Ati (Ex Rennequin)
Angle Avenue Mohamed Sijilmassi
(Ex Avenue du Phare) - Casablanca
Tél.: 0522 49 17 37 - Fax: 0522 49 17 38

Montant hors taxe	8 750,00
Montant tva	1 750,00
Montant ttc	10 500,00